Ecrit par Echo du Mardi le 3 novembre 2020

Conseil départemental de Vaucluse : nouvelle campagne de mesure de la qualité des eaux

Le Département de Vaucluse poursuit sa mission de surveillance dont l'enjeu principal est de permettre l'amélioration de la qualité des eaux grâce aux actions réalisées par les syndicats de rivières et les gestionnaires de cours d'eau.

Depuis 2002, le Conseil départemental mesure la qualité des eaux du département en investissant dans la création de stations de surveillance. Au nombre de 35 aujourd'hui alors qu'elles étaient 14 au départ, maillées en un véritable réseau de 18 cours d'eau et 11 bassins versants, les stations de surveillance sont réparties sur l'ensemble du territoire. Elles fournissent des indicateurs chiffrés sur la qualité physico-chimique, sur la présence de micropolluants, sur les éléments biologiques (macro-invertébrés), et permettent la réalisation de cartographies très précises sur l'état écologique. Effectués chaque saison, les relevés alimentent un document de synthèse annuel dont la prochaine publication est prévue pour

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 3 novembre 2020

avril 2021.

Par ailleurs, les mesures réalisées sont également transmises aux organismes en charge de la gestion de l'eau, les syndicats de rivières et les groupements de communes, ainsi qu'à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Sur la base de ces données, ces gestionnaires agissent pour améliorer les situations critiques ou de crise, réparer l'intervention intensive humaine sur les milieux naturels, améliorer les continuités écologiques mises à mal, adapter les investissements en stations d'épuration, influencer les campagnes de sensibilisation auprès des publics, etc.

Parmi les actions menées par le Département, l'accompagnement du Syndicat mixte du Bassin Versant du Lez dans la définition du projet de protection de la ville de Bollène et de restauration de l'espace de mobilité du Lez (en amont de Bollène) en participant notamment à la réalisation des travaux à hauteur de 876 000 €, ou encore la participation à la restauration hydro-morphologique et paysagère de la Salette (Beaumes-de-Venise) à hauteur de 58 000 €.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !